**Programme des Nations Unies pour le Développement Algérie**

**Plan d’initiation de projet (PIP)**

**Project Title : Appuyer la transition énergétique basée sur un modèle énergétique**

**durable en Algérie**

**Expected UNDAF/CP Outcome(s):** En 2027, la population bénéficie de la mise en œuvre de politiques environnementales durables, qui garantissent la lutte contre les changements climatiques, la préservation des écosystèmes, la gestion des risques majeurs, la transition énergétique, une gestion rationnelle des ressources et le droit à un environnement sain en conformité avec les cadres environnementaux multilatéraux.

**Expected CPD Output(s):** Output 1.3: La mise en œuvre des politiques de transition énergétique est renforcée

**Initiation Plan Start/End Dates:** Juillet 2022 – Janvier 2024

**Implementing Partner:** PNUD Algérie

**Brief Description**

A la suite d’une demande d’appui de la part du Ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (MTEER), Programme des Nations Unies pour le Développement en Algérie (PNUD) lance un projet d’appui pour la conceptualisation d’un nouveau modèle énergétique pour l’Algérie, ainsi qu’à l’élaboration d’une loi-cadre portant sur la transition énergétique.

Afin d’atteindre ces deux objectifs globaux, le présent Plan d’Initiation de Projet (PIP) articule cet appui autour de quatre objectifs spécifiques :

1. Réaliser un état des lieux du secteur de l’énergie en Algérie ;
2. Elaborer un modèle pour la transition énergétique en Algérie ;
3. Développer une stratégie de financement pour la transition énergétique en Algérie ;
4. Proposer un cadre de gouvernance pour la transition énergétique en Algérie.

Total resources required $400.000

Total allocated resources: $400.000

* Regular (TRAC 2022-2023): $100.000
* Regular (Incubation fund): $300.000

In-kind Contributions (IRENA) $200.000

Programme Period: 18 mois

Atlas Project Number: TBD

Atlas Output ID: TBD

Gender Marker: TBD

Agreed by UNDP:

# Purpose and Expected Output

L'Algérie est classée parmi les plus grandes réserves et producteurs d'hydrocarbures au monde et son économie est fortement dépendante du commerce de pétrole et de gaz naturel, qui représente environ 20 % de son produit intérieur brut (PIB) et 85 % de ses exportations et recettes. Le modèle énergétique du pays repose en grande partie sur les combustibles fossiles, le gaz naturel et le pétrole représentant respectivement 63,8 % et 35,4 % du mix énergétique totalet est fortement dépendant des fluctuations des marchés internationaux des matières premières. Les dépréciations prolongées des prix du pétrole sont susceptibles d'éroder les capacités financières du gouvernement, de réduire sa marge de manœuvre budgétaire et d'accélérer l'épuisement des réserves de change, entravant ainsi sa capacité à soutenir les investissements publics dans les infrastructures et les politiques de bien-être socio-économique.

En outre, la sécurité énergétique du pays pourrait être remise en cause à long terme par son taux de croissance démographique soutenu (+1,98% par an) au cours des 10 dernières années. À ce rythme, l'évolution démographique exercera une pression à la hausse sur la demande d'énergie, en général, et d'électricité, en particulier. Ces vulnérabilités sont d'importants leviers de changement incitant à une transformation structurelle de l'économie et du modèle énergétique correspondant. L'augmentation de la demande d'électricité incite davantage à y répondre avec des énergies renouvelables, augmentant ainsi la part d’hydrocarbures disponible aux exportations. Cette nouvelle donne pourrait également doter l'Algérie de relations commerciales inédites. En outre, la question de la demande croissante accroît l'urgence pour le pays d'opter pour de nouvelles normes d'efficacité énergétique, notamment dans les secteurs les plus énergivores comme le transport et la construction. Le gouvernement algérien a jeté les bases institutionnelles de cette transition en mettant en œuvre plusieurs mesures.

Le Programme national des énergies renouvelables et des nouvelles énergies a fixé un objectif ambitieux : faire en sorte que 27 % de la production d'électricité provienne des sources d’énergies renouvelables d'ici 2030 et porter la capacité de production des énergies renouvelables à 37 % d'ici la même année. Par ailleurs, un Haut-commissariat aux énergies renouvelables et un ministère des énergies renouvelables et de la transition énergétique (MTEER) ont été créés respectivement en 2019 et 2020 pour construire l'architecture institutionnelle de la transition énergétique. Par la suite, en 2019, le gouvernement s’est engagé dans un processus d'appel d'offres ambitieux pour garantir de manière compétitive l'approvisionnement en énergie renouvelable tout en assurant la faisabilité financière des nouveaux projets.

Afin d’appuyer les efforts du Gouvernement algérien dans sa transition énergétique, le Ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables a sollicité l'appui du PNUD pour la définition d'un nouveau modèle énergétique et l'élaboration d'un cadre réglementaire permettant la transition énergétique en Algérie en ligne avec les ODD.

Ce projet vise ainsi à atteindre les deux objectifs généraux suivants :

1. Appuyer la conceptualisation d’un nouveau modèle énergétique pour l’Algérie ;
2. Appuyer l’élaboration d’une loi cadre pour la transition énergétique en Algérie.

Ces objectifs généraux seront atteints au travers de 4 objectifs spécifiques :

1. Identifier un modèle énergétique d’offre avec stratégie de financement et mener une analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation ;
2. Réaliser un état des lieux du secteur de l’énergie en Algérie ;
3. Elaborer un modèle de demande pour la transition énergétique en Algérie ;
4. Développer une stratégie de financement pour la transition énergétique en Algérie ;
5. Proposer une méthodologie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi-cadre sur la transition énergétique en Algérie ;

A ces 4 objectifs spécifiques répondent 4 résultats :

1. Un modèle énergétique d’offre accompagné d’une stratégie de financement est identifié et une analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation est menée ;
2. Un état des lieux du secteur de l’énergie en Algérie est réalisé ;
3. Un modèle de demande pour la transition énergétique en Algérie est élaboré ;
4. Une stratégie pour le financement de la transition énergétique en Algérie est développée ;
5. Une méthodologie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi-cadre sur la transition énergétique est proposée ;

**Résultat 1 : un modèle énergétique d’offre est identifié et une analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation est menée**

*Activité 1.1 : élaboration d’un modèle énergétique d’offre sur la base d’une analyse du cadre et des analyses existantes*

Il s’agira d’ici à la mi-août 2022 et sur la base de la documentation disponible et des orientations du ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables, de proposer un modèle d’offre énergétique qui consistera à introduire de façon graduelle les effets d’efficacité énergétique, et le déploiement massif des énergies renouvelables dans les différents secteurs identifiés par le MTEER. Il s’agira par ailleurs d’identifier les aspects financiers et les impacts économiques (économie, emploi, investissements…etc.) correspondants aux différents scénarii identifiés précédemment. Cette étape sera sanctionnée par un rapport exhaustif comprenant une analyse des éléments cités plus haut.

*Activité 1.2 : analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation de la TE parmi des contextes similaires à l’Algérie*

A échéance d’Août 2022, mener un benchmarking des meilleures pratiques réglementaires en termes de transition énergétique parmi des contextes similaires à l’Algérie et mener une synthèse des éléments réglementaires à intégrer dans une loi sur la transition énergétique en Algérie. Il s’agira de mener une analyse des éléments qui peuvent être intégrés dans le cadre réglementaire algérien et d’en évaluer l’impact socio-économique potentiel.Cette étape sera sanctionnée par un rapport exhaustif comprenant une analyse des éléments cités plus haut.

**Résultat 2 : Un état des lieux exhaustif du secteur de l’énergie en Algérie est réalisé**

*Activité 2.1 : Diagnostic exhaustif du cadre existant et pertinent pour la transition énergétique en Algérie en parallèle d’un benchmark international des meilleures pratiques*

Il s’agira de mener une revue exhaustive des études, analyses, stratégies et autres plans d’actions élaborés par les secteurs de l’énergie et de la transition énergétique est entreprise. Dans le même temps, une cartographie de tous les acteurs institutionnels et privés[[1]](#footnote-2) à impliquer dans la revue du modèle énergétique et dans la refonte du cadre réglementaire sera réalisée. Enfin, un benchmark des meilleures pratiques internationale dans le cadre de la transition énergétique sera également établi dans le cadre de cette activité.

*Activité 2.2 : Mise en place d’un processus de concertation et dissémination de l’information*

Un processus de concertation au niveau des institutions algériennes et des partenaires techniques du gouvernement (ex. organisations de développement) est mis en place afin d’assurer l’exhaustivité des informations recueillies dans le diagnostic.

Par ailleurs, ce même processus de concertation permet d’échanger sur les potentielles synergies avec d’autres initiatives existantes, ainsi que sur les recommandations à formuler pour la transition énergétique en Algérie (voir activité suivante).

*Activité 2.3 : Formulation de recommandations pour l’accélération de la transition énergétique*

Grâce au diagnostic, au mapping des acteurs institutionnels aux échanges effectués dans le cadre du processus consultatif et enfin au benchmark des meilleures pratiques internationales, des recommandations pour accélérer la transition énergétique en Algérie sont formulées.

**Résultat 3 :** **Un modèle de demande pour la transition énergétique en Algérie est élaboré**

*Activité 3.1 : Elaboration de scénarios pour la transition énergétique en Algérie*

Sur la base du travail entrepris dans le cadre de l’état des lieux du secteur de l’énergie en Algérie, et notamment des recommandations, un travail de projection est entrepris afin de d’établir des scénarii de demande sur les potentielles retombées économiques, sociales, et en termes de gouvernance de différents modèles énergétiques potentiels pour l’Algérie.

*Activité 3.2 : Organisation de consultations avec les différents secteurs de la société algérienne (privé, société civile, académique)*

Des consultations avec les différents groupes de la société algérienne (secteur privé, OSC et citoyens, secteur académique et autre) sont organisées afin d’identifier les initiatives existantes pouvant contribuer à la mise en place du nouveau modèle énergétique. Ces consultations permettent d’échanger sur les scénarios élaborés dans l’activité 2.1 et d’identifier les gaps et les synergies possibles.

*Activité 3.3 : Développement d’un plan d’action pour la transition énergétique*

Un plan d’action constitué d’actions clés (études supplémentaires, pilotes, révision et élaboration de textes réglementaires, etc.) à mettre en place pour atteindre le nouveau modèle énergétique est développé.

**Résultat 4 : Une stratégie pour le financement de la transition énergétique en Algérie** **est développée**

*Activité 4.1 : Réalisation d’un benchmark des meilleures pratiques pour le financement de la transition énergétique*

Une analyse des meilleures pratiques internationales pour financer la transition énergétique et un travail de contextualisation sont menés pour évaluer l’adéquation entre ces pratiques et le contexte algérien.

*Activité 4.2 : Rédaction de la stratégie de financement pour la transition énergétique*

Sur la base du benchmark et du contexte algérien, et conjointement avec le MTEER et les partenaires du PNUD, une stratégie de financement pour la transition énergétique est rédigée.

**Résultat 5 : une méthodologie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi-cadre sur la transition énergétique est proposée**

Activité 5.1 : Elaboration d’une feuille de route pour l’élaboration du cadre réglementaire

Afin d’accompagner la mise ne place du nouveau modèle énergétique un cadre réglementaire favorisant la transition énergétique doit être mis en place. A cette fin, une feuille de route pour son élaboration est élaborée.

Activité 5.2 : Appuyer la mise en place de la feuille de route

Dans le cadre de l’appui au MTEER et aux institutions algériennes, le PNUD appui la mise en place de la feuille de route en mobilisant toute expertise nécessaire à sa réalisation.

# Management Arrangements

**Modalité d’exécution :**

La gestion de projet suivra les règles et procédures du PNUD, notamment, dans le cadre des modalités de mise en œuvre directe de projet (DIM). La gestion de projet se concentre sur deux niveaux de décision et de consultation, la Réunion tripartite et le Comité de pilotage.

**1- Réunion tripartite** : Dirigée par un représentant du Ministère des Affaires Étrangères, un représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement, et un représentant de haut niveau du partenaire d’exécution, soit le ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables, **autre** que le membre du comité de pilotage, cette réunion se tiendra en fonction des besoins.

Cette réunion sert à informer les participants sur l’état d’avancement de l’exécution du projet, y compris en termes de résultats et d’impacts, et vise surtout à résoudre les éventuels blocages et difficultés qui ne peuvent pas être résolus au niveau du Comité de pilotage.

**2- Comité de pilotage** : Ce comité est chargé de fournir un appui et des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du projet. Il s’agit de l’instance habilitée à approuver le plan de travail annuel et à valider toute révision concernant les activités déclarées. Le Comité est, également, compétent pour élargir le partenariat du projet. En outre, il répond aux demandes de l’équipe de gestion de projet lorsque celle-ci est confrontée à des goulots d’étranglement ou des blocages en cours d’exécution du projet. Il est composé d’un représentant du Ministère des Affaires étrangères, d’un représentant du PNUD et d’un représentant du MTEER, en tant que co-présidents, ainsi que des membres observateurs désignés à cette fin, et convenus en concertation avec les Parties.

**3- Unité de gestion de projet :** Elle est composée d’un(e) chargé (e) de projet et d’un(e) assistant(e) administrati/ve et financier/ère appuyé par l’unité de programme Nature, Climat et Energie, et les experts thématiques nationaux et internationaux, au niveau bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L’unité de gestion de projet sera en charge de coordonner l’ensemble du projet au titre du PNUD et de faire le suivi nécessaire avec le partenaire national.

**4- Assurance qualité du projet :**

L’analyste au programme du PNUD suivra de près la mise en œuvre globale du projet et en assurera la coordination, en consultation avec les bailleurs de fond et le partenaire national, en l’occurrence, le MTEER.

# Monitoring

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l’objet d’un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :

**Plan de suivi**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité de suivi** | **Objet** | **Fréquence** | **Action prévue** | **Partenaires** |
| **Suivre les progrès vers les résultats** | Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats afin de déterminer les progrès du projet vers l’obtention des produits convenus. | Pour le résultat 1 : hebdomadaire.  Pour les résultats 2 à 5 : Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur. | Intervention de l’UGP du projet en cas de progrès plus lents que prévus. | MTEER |
| **Suivre et gérer les risques** | Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l’atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d’un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d’audit du PNUD pour gérer les risques financiers. | Trimestrielle | La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l’actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises. | MTEER |
| **Apprendre** | Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d’autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet. | Au moins annuelle | L’équipe du projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion. | MTEER |
| **Assurance qualité du projet** | La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d’améliorer le projet. | Annuelle | La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet. | MTEER |
| **Revoir et Prendre des mesures correctives** | Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d’éclairer la prise de décisions. | Au moins annuelle | Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l’objet d’un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives. | MTEER |
| **Rapport de plan d’initiation de projet** | Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport de Plan d’initiation de projet, avec des éléments d’orientation pour le développement d’un document de projet complet. Une proposition de document de projet (full prodoc) sera aussi présentée au COPIL. | A la fin du PIP | Réunion de comité de pilotage pour présenter le rapport final du PIP. | MTEER |

# WORK PLAN

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **EXPECTED OUTPUTS**  *And baseline, indicators including annual targets* | **PLANNED ACTIVITIES**  *List activity results and associated actions* | **TIMEFRAME** | | | | | | **RESPONSIBLE PARTY** | | | | | **PLANNED BUDGET** | | |
| Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 | Q6 |  | | | | | Funding Source | Budget Description | Amount |
| **Résultat 1 : un modèle énergétique d’offre est identifié et une analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation est menée** | *Activité 1.1 : élaboration d’un modèle énergétique d’offre sur la base d’une analyse du cadre et des analyses existantes*  *Activité 1.2 : analyse comparative des meilleures pratiques en termes de réglementation de la TE parmi des contextes similaires à l’Algérie* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe | | | | | PNUD |  | $50.000 |
| **Résultat 2 : Un état des lieux exhaustif du secteur de l’énergie en Algérie est réalisé**  ***Ligne de base: 0***  ***Indicateurs :***  # Diagnostic exhaustif du cadre existant et pertinent pour la transition énergétique  # Un processus de concertation  # de série de recommandations  ***Cibles :***  *1 diagnostic*  *1 processus de concertation*  *1 série de recommandations*  ***Produit du CPD :***  Produit 1.3 : La mise en œuvre des politiques de transition énergétique est renforcée | *Activité 2.1 : Diagnostic exhaustif du cadre existant et pertinent pour la transition énergétique en Algérie en parallèle d’un benchmark international des meilleures pratiques* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (IF) | | | | | PNUD |  | $30.000 |
| *Activité 2.2 : Mise en place d’un processus de concertation et dissémination de l’information* |  |  |  |  |  |  | PNUD (RR) | | | | | PNUD |  | $20.000 |
| *Activité 2.3 : Formulation de recommandations pour l’accélération de la transition énergétique* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (RR) | | | | | PNUD |  | $30.000 |
| **Résultat 3 : Un modèle de demande pour la transition énergétique en Algérie est élaboré**  **Ligne de base : 0**  **Indicateurs :**  # de scénarios élaborés  # de consultations tenues  # de plan d’action élaboré  **Cibles :**  Au moins 2 scénarios  Au moins 3 consultations  1 plan d’action est développé  **Produit du CPD :**  Produit 1.3 : La mise en œuvre des politiques de transition énergétique est renforcée | *Activité 3.1 : Elaboration de scénarios pour la transition énergétique en Algérie* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (TBF) | | | | | PNUD |  | $50.000 |
| *Activité 3.2 : Organisation de consultations avec les différents secteurs de la société algérienne (privé, société civile, académique)* |  |  |  |  |  |  | PNUD (IF) | | | | | PNUD |  | $40.000 |
| *Activité 3.3 : Développement d’un plan d’action pour la transition énergétique* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (IF) | | | | | PNUD |  | $50.000 |
| **Résultat 4 : Une stratégie pour le financement de la transition énergétique en Algérie est développée**  **Ligne de base : 0**  **Indicateurs :**  # de benchmark des meilleures pratiques de financement  # de stratégie de financement développée  **Cibles :**  1 benchmark est réalisé  1 stratégie est développée  **Produit du CPD** :  Produit 1.3 : La mise en œuvre des politiques de transition énergétique est renforcée | *Activité 4.1 : Réalisation d’un benchmark des meilleures pratiques pour le financement de la transition énergétique* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (IF) | | | | | PNUD |  | $20.000 |
| *Activité 4.2 : Rédaction de la stratégie de financement pour la transition énergétique* |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (IF) | | | | | PNUD |  | $20.000 |
| **Résultat 5 : une méthodologie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi-cadre sur la transition énergétique est proposée**  **Ligne de base : 0**  **Indicateurs :**  # de feuille de route  **Cibles:**  1 feuille de route est développée  **Produit du CPD :**  Produit 1.3 : La mise en œuvre des politiques de transition énergétique est renforcée | Activité 5.1 : Elaboration d’une feuille de route pour l’élaboration du cadre réglementaire |  |  |  |  |  |  | PNUD (TBF) | | | | | PNUD |  | $20.000 |
| Activité 5.2 : Appuyer la mise en place de la feuille de route |  |  |  |  |  |  | PNUD/Expertise externe (TBF) | | | | | PNUD |  | $30.000 |
| **Gestion de projet: UGP, Monitoring & Evaluation/Coûts divers** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | | **$40.000** |
| TOTAL |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | | **$400.000** |

1. Il s’agit ici, des acteurs gouvernementaux, organisations internationales, agences de coopérations, agences de régulation et de certification, centres et laboratoires de recherche, monde académique, acteurs du secteur privé actifs dans les EREE, société civile et notamment utilisateurs et/ou associations de consommateurs. [↑](#footnote-ref-2)